



Bassin Adour-Garonne  
Bassin de la Dordogne  
Affluent de la Diège  
Longueur : 24 km  
Bassin versant : 104 km<sup>2</sup>  
Source : BD CARTHAGE®

## La LIEGE

### **Directive Cadre sur l'eau.**

La directive 2000/60/CE du parlement européen et du conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire de l'eau, communément appelée Directive cadre sur l'eau (DCE) a pour objet de définir des masses d'eau, unité d'évaluation de la DCE, agrégation des tronçons élémentaires qui la compose et appartenant à une seule hydroécotone.

La Liège est dans la masse d'eau : « La Liège » (code européen FRFR101C\_4).

### **Qualité**

La Liège a été affectée d'un objectif de qualité 1 B (bonne qualité) et sa qualité a été étudiée par la DIREN Limousin en 1997 (étude Diège).

### **Réglementation**

Au plan réglementaire, la Liège est une rivière classée pour la protection des poissons migrateurs en tant qu'affluent de la Diège.

La Liège (en amont de la cote 680 NGF) est une rivière réservée par décrets du 12 mars 1986 en application de l'article 2 de la loi du 16 octobre 1919 relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique.

Mise à jour : novembre 2008